№5 . FÉVRIER . MARS . 2012

PH22 COM

EDITO

L'ESPRIT FRAPPEUR ... de la «Loi Caballero»

Legalisons-nous, maintenant

t de 5 pour [RBH]²³ – La Gazette du Chanvre. Cinq «cann'arts» comme les doigts d'une main que l'on prend pour se rassurer et sortir de l'ombre à la lumière, comme une caresse inattendue revigorant le coeur et l'âme face aux crises qui n'en finissent plus, comme une tape dans le dos pour donner l'envie d'aller de l'avant face au mur de l'adversité... En criant «LÉGALISONS-NOUS!»

Et si on mettait du cannabis, du chanvre, de la marijuana, de la ganja, un peu d'zamal et beaucoup de pakalolo (et inversement) dans cette campagne ... Qui n'est pas qu'électorale ?

Comme d'habitude, nous n'avons pas pu tout mettre, en détail, notamment pour évo-quer les enjeux de la nouvelle stratégie européenne en matière de Droques qui sera adoptée d'ici la fin de l'année. En France aussi, le gouvernement devra dans les mois prochains renoi veler son plan d'actions. Mais le clou de l'affaire se situe à Vienne, où comme pour la fin du nuléaire, la sortie de la prohibition des drogues (du Sud) est «sous contrôle», depuis 1912, avec le Traité de La Haye... Aujourd'hui c'est l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime, et plus particulièrement un organisme indépendant agissant pour le compte de l'ONU - l'OICS (le sigle anglais est INCB), qui fixent la classification internationale s'imposant partout. Soyons mobilisés au niveau international du 9 au 16 mars, le 20 avril, du 5 au 12 mai, et pour «l'Appel du 18 joint» fêtons la légalisation en France ! Yes, we can... Bis. Aussi lisons le 23 fevrier «la loi

Aussi lisons le 23 fevrier «la loi Caballero», ouvrons le 8 mars un ¿Drogues store», lançons le 15 avril une action «Hereriste» pour prendre «perpét"», et vive le «Secours Vert» pour l'aide d'urgence aux personnes qui se soulagent avec le cannabis.

Allez chiche, on sème sa graine... et on pousse avec, plus haut, plus loin, plus fort.

Bonne «régalade» avec toutes ces nouvelles contributions, hyper jouissives, que nous partageons avec un immense plaisir. A bientôt,



par Francis Caballero

e temps de la légalisation du cannabis approche. Même s'il est impossible de prédire quand elle interviendra, 2012 devrait être une année décisive. Une année électorale en France et aux Etats Unis.

Or pour la première fois de son histoire, l'opinion américaine est majoritairement favorable (50% contre 46%) à la légalisation de la marijuana (Sondage Gallup, novembre 2011). Et l'on sait depuis la Convention Unique de 1961 que c'est l'Amérique qui fait souffler le vent de la prohibition dans le monde.

vent mauvais qui, après un demi-siècle de répression féroce, se révèle un fiasco total. Ainsi la loi française du 31 décembre 1970, qui devait mettre fin à l'usage et au trafic grâce à ses peines délirantes (un an pour un joint, dix ans pour une barrette, vingt ans pour un plant), est un échec monumental: le nombre de consommateurs potentiels est passé de 800 000 à 13,5 millions (Source OFDT, 2011), les quantités saisies de 800 kilos à 60 tonnes, les interpellations de 2 000 à 100 000, les admissions aux centres de désintoxication zéro à 20 000, le nombre de personnes incarcérées de quelques centaines à quelques milliers, etc... Sans parler de la création de zones de non-droit, du financement du crime organisé, de la violence croissante dans les banlieues et de l'utilisation de mineurs comme petites mains du trafic.

Voilà pourquoi le rapport Vaillant publié en juin 2011 préconise de remplacer la prohibition du cannabis par une politique de légalisation contrôlée. Une proposition bien venue qui confie à un monopole d'Etat, la Française du cannabis, le soin d'en contrôler la production, la distribution et la consommation. L'idée de base est de remplacer la morale guerrière d'abstinence par une politique de modération. On remplace la guerre au cannabis par la lutte contre le canna-

bisme en ne punissant que les abus préjudiciables aux tiers, aux mineurs, ou à la société. Comme contre le tabagisme ou l'alcoolisme.

Les avantages d'une telle légalisation, qu'il ne faut pas confondre avec la dépénalisation, sont en effet nombreux : 20 000 à 30 000 emplois dans l'agriculture, le commerce, l'industrie et les services.

Deux à trois milliards de ressources fiscales et sociales, une économie de 800 millions d'euros pour l'Etat dans les budgets de la police et de la justice, confiscation des profits des trafiquants et réduction des zones de non droit dans les banlieues, information des consommateurs sur les ris-

ques d'abus du produit, sans compter le financement de la prévention ou son utilisation thérapeutique.

Le cannabis créateur de richesse et d'emploi volant au secours d'un Etat en faillite tout en protégeant la santé publique. Un véritable programme électoral. Il serait temps qu'on en discute enfin sérieusement.

Francis Caballero est l'auteur du Droit de la Drogue (Ed. Dalloz) et Président Fondateur du Mouvement pour la Légalisation Contrôlée.

Legalize it! C'est le titre du prochain ouvrage de Francis Caballero, aux Editions l'Esprit Frappeur. A paraître. le 23 février (Cf. Page 9)

MENU - 5

Scoop : Arnaud Aubron «Drogues store»

Armand Hatchuel La «filière chanvre»

André Fürst Où en est la Suisse?

06 Jean Pierre Galland

Jean Pierre Galland Contre la prohibition

07 Exclu: Affiche Cannabizz







⊌RBHI"

Prochain Numéro: Cannabis s-élections Distribution & Diffusion [RBH]²³- La gazette du Chanvre

Abonnement personnel : 6 numéros/an 30€, incluant l'adhésion à CSF qui permet de faire une économie sur un envoi direct d'Allemagne (à 50€). Adresser votre chèque avec vos coordonnées détaillées sur papier libre, à Les Amis de CSF c/o Lady Long Solo,

38 rue Keller 75 011 PARIS

Chèque libellé à l'ordre : Les Amis de CSF. Un récépissé et une carte d'adhésion seront envoyés.

La liste des lieux où retrouver la gazette [RBH]23 est en cours d'élaboration. Devenez « Distributeur Relai » à partir de 50 numéros. Merci de vous enregistrer via le site **rbh23.com**



aussi pour publier vos ar merciales, reportages,...etc

contact@RBH23.com



distribution Agence Sowjet GmbH Rykestr. 13 | 10405 Berlin | Allemagne numéro d'identification fiscale 37 220 20818

fondateur

directeur de la publication Emanuel Kotzian - Agence Sov

rédacteur en chef

comité de rédaction

Odile Bourriquet, Arnaud Debouté, André Fürst, LTF, Mark Marker, Syrinx Andre Hurst, LIF, Mark Marker, Synnx Matagne, Sebastien Naar, Raph, Michel Sitbon, Bruno Valkeneers. ont contribué à ce numéro avec nos remerciements : Ananda, Luc Anselme, Arnaud Aubron, Francis Caballero, Cannaway, part Slevent Compain Divider.

Audron, Flancis Cabailero, Cannaw net, Florent Compain, Didier Daimonax, Jean Pierre Galland, Sylvain Garel, Ghislain et Rita, Armand Hatchuel, KIKI, Emmanuel Maillard, Robin Weed, Pr. Sativa.

publicité

maquette - graphisme

impression

lberg Druck Weimar GmbH Printed in Germany

abonnements/contact

dépôt légal

dépôt légal A parution, Tous droits réservés. Merci d'indiquer dans votre courrier vos coordonnés postales, téléphoniques ou electroniques. Les manuscrits et documents non utilisés ne sont pas restitués.

mise en garde

mmation abusive idute consonination audive de drogues est dangereuse! Le contenu des annonces commercial n'engage pas la rédaction, nous encourageons nos lecteurs à respecter les lois en vigueur dans leur pays

www.RBH23.con



En ajoutant la requête «marijuana médicale» (ou thérapeutique), synonyme assez fréquent, nous avons étoffé le corpus de quelques données supplémentaires (L: +2; M: +3 F: +3: H: +5). Une recherche limitée aux expressions «cannabis médical» (ou thérapeutique) s'avérait donc insuffi-

Libération conforte sa prédominance sur les trois autres titres, de poids relativement similaire. Cette comparaison sommaire peut être affinée en examinant le genre des articles (enquête, brève, interview...) et leur répartition, significatifs de l'importance accordée au thème étudié. Dans Libération, le genre «article», même réduit au sens strict, pèse un poids équivalent à celui des trois autres titres réunis ; la «diversité rédactionnelle» du journal ressemble, en plus fournie, à celle du Monde (sans portrait, mais avec un éditorial), voire à celle de l'Humanité (sans enquête, mais avec des tribunes). Le Figaro, quant à lui, présente une diversité moindre, mais se singularise par un nombre significatif de tribunes.

Enfin, une autre classification permet de comptabiliser les cas où l'aspect thérapeutique du cannabis est le principal de l'élément d'information considéré (article, brè-

La presse et le cannabis médical 2è partie

ve...), ou en «second plan», par une évocation: par exemple, en revendication annexe des manifestations pro-légalisation du cannabis (*Libé* du 17/6/06). Illustrons ces différentes catégories par quelques cas choisis.

Il est censé faire connaître la position d'un journal sur un sujet d'actualité considéré comme essentiel. Le Monde déplore ainsi l'«impossible débat» sur les drogues dans son éditorial du 26/2/98. La dimension médicale du cannabis n'est qu'un argument secondaire pour le journal, qui justifie son constat par le tabou de l'usage, la po-sition figée des deux camps et le «discours peu cohérent» d'une «gauche divisée», notant finalement que «les confidences de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, en faveur d'une prescription thérapeutique de cannabis et d'héroïne, sont ensuite venues embrouiller un peu plus les esprits.(...)».

Dans ce lieu de débat, la rédaction donne à une personnalité extérieure la possibilité de s'exprimer. *Le* rédaction Figaro affirme donc clairement son «camp» en ouvrant ses colonnes à cinq reprises au Dr Gabriel Nahas (4 fois, de 98 à 2000) et au Dr Léon Hovnanian (en mai 2000), deux «croisés» de la lutte contre le cannabis.

«Drogues: vers une dépénalisation larvée», «Les effets pervers du cannabis», «Le cannabis n'est pas un médicament»... sont quelques-uns des titres de leurs argumentaires pour relativiser les vertus médicales du chanvre. «Le cannabis est une médicamentation vétuste, dont les effets nocifs contrebalancent les effets thérapeutiques partiels»; «Sous couvert d'un usage médicalisé, basé sur l'innocuité du cannabis, on en vient en fait à approuver l'usage généralisé d'une drogue qui présente une menace pour l'avenir de l'homme.» déclare ainsi G. Nahas.

Le 2/7/10, l'Humanité suscite le débat («Faut-il légaliser le cannabis à usage thérapeutique?»), en publiant deux tribunes: l'une, favorable, signée par F. Pourchon et I-B. Grolleau. de la commission «drogue» d'Act-up, et l'autre, opposée, du pharmacologue J. Costentin («disciple» de Nahas).

Critique

Dans ce court article, commun aux quatre titres de presse, le journaliste fait un compterendu critique d'une émission télé ou radio. Ces citations «inter-médias» font également vivre le débat, et sont l'occasion pour le journaliste d'affirmer son positionnement avec... vivacité. Exemples: «On a accumulé suffisamment de centrales nucléaires pour s'offrir à l'occaSuite de notre petite étude comparative sur le thème du cannabis thérapeutique dans quatre titres de la presse quotidienne nationale (Libération (L), Le Monde (M), Le Figaro (F) et l'Humanité (H)), sur la période du 1/1/1997 au 1/1/2012.

l'histoire de l'humanité, mais la recherche sur l'usage thérapeutique du cannabis est interdite aux Etats-Unis et dans la plupart des pays européens.» (E. Poncet et I. Potel, à propos de l'émission «Le haschisch en question», Savoir + santé, France 2, Libération, 22/3/97), «Il faut regarder ce soir "Un œil sur la planète", sur France 2. Ca défonce sec. On attaque avec Yes We Cannabis, reporque avec 1es we Camaons, repor-tage sur la marijuana en Califor-nie, quasi légale depuis qu'en 1996 le camabis thérapeutique y a été autorisé.» (M. Henry, «France 2 fait tourner le docu», Libération du 21/3/11). Le Monde est plus tempéré, distancié: «alors partisans et adversaires de la dépénalisation de l'usage de la marijuana continuent de s'affronter, [l'émission] "Nimbus" met en lu mière un autre débat, plus discret,

sur les vertus thérapeutiques de cette plante»; «les plus radicaux souhaitent la légalisation qui permettrait l'ouverture de "cannabis-trots" et la création d'emplois. Un reportage qui milite ouvertement pour la dépénalisation». (23/5/99)

Dans l'*Humanité* du 26/1/2000, Sébastien Homer juge «Accro», série sur les dro-gues sur «La Cinquième», de didactique, dépassionnée, informative sans être moraliste ou alar-miste»; il regrette simplement sa trop courte durée, et qu' «elle n'évoque ni le trafic ni les usages thérapeutiques». Il cite le directeur des programmes, qui espère que la collection permettra «d'engager le dialogue». Sa conclusion sera la nôtre: «Alors, faites tourner!».

(À suivre)

Catégories	Titres	Libération	Le Monde	Le Figaro	L'Humanité
Article		40	18	16	8
Enquête, reportage		5	3		
Portrait		3			2
Éditorial			1		
Brève		11	7	11	12
Tribune				5	2
Critique		5	4	1	3
Interview		1	1		1
Sujet principal		42	27	27	16
Sujet secondaire		23	7	6	12
Total		65	34	33	28

let the good times

Doléances pour un avenir chanvrier Joins l'utile à l'agréable.

par Robin Weed

a biomasse du chanvre possède une valeur com-bustible dépassant 17 000 BTU par kilo, et n'ajoute pas de CO2 dans l'atmosphère.

60.000 hectares de chanvre suffiraient pour payer la facture énergétique en gaz, huile et charbon d'un pays comme la France. Son « indépendance » est assurée avec ses 632.834 km2 (outremer compris), ce qui diminuerait fortement notre dépendance aux carburants

En 1830, on en cultivait 176 000 hectares, soit environ trois fois plus qu'il n'en faudrait aujourd'hui pour com-bler cette demande. Tandis qu'en 2011, la France demeure le 1er producteur en Europe avec seulement 10.000 hecta-

La combustion de la chènevotte (la tige du chanvre) produit une chaleur capable d'alimenter des générateurs électriques. Les 77% de cellulose qu'elle recèle (un record !) constituent des amidons aisément transformables en essence, éthanol et méthanol.

De nombreux scientifiques comme Martin Meyer, mem-bre de la Haute École Suisse d'Agronomie de Zollikofen, prônent dans leurs travaux l'utilisation du diesel végétal, et l'élaboration de moteurs

universels associés à cette tech-

Par exemple, le système Biodrive prouve qu'il est pos-sible de faire rouler des moteurs diesels de série, en période estivale, avec de l'huile de chanvre (ou de colza), sans modification de ces moteurs. Mais une adaptation est nécessaire en hiver.

variétés de Certaines chanvre turc, très productives donnent environ 1000 litres d'huile oléagineuse à l'hectare, comparés aux 1100 litres du colza OGM accompagné des pollutions chimiques que sa culture entraîne.

Les agriculteurs pourraient ainsi produire leur carburant localement, sans le coût fara-mineux de l'importation du pétrole, par exemple et même assurer à l'armée, une réserve stratégique, écologique, indé-pendante des tensions internationales

ll n'y a pas que l'atome, ou le pétrole dans la vie...

A toi ami lecteur, en cette année du Dragon, j'espère que tu seras l'ambassadeur de ces humbles doléances absentes du débat politique actuel, par un obscurantisme, voire une inquisition qui rappelle effectivement le Moven-Age... L'avenir est au chanvre global, sous toutes ses formes

2012, j'en vœux du légal ...

Tous nos voeux de bonne année, bonne fumée et bonne santé!

Que cette année soit celle de la liberté pour tous! Qu'elle soit le tournant décisif d'une autre politique des drogues. Et que les futurs élus, prennent la bonne initiative de mettre un terme à la persécution de leurs concitoyens, afin qu'ils demeurent libres de leurs choix de consommations sur leur propre territoire. Puissent ces lois d'exception disparaître du tableau de chasse de l'intolérance engendrée par une illégalité inventée par le mépris et l'irrespect de ses semblables.

La liberté, c'est de pouvoir cultiver et disposer des bienfaits que la nature a mis des millions d'années a créer! Ghislain et Rita (co-fondateurs du site www.lecac.net)

Un élu Vert comme l'espoir

Tous mes vœux pour qu'en 2012 les promesses de légalisation du cannabis ne partent pas en fumée... Sylvain GAREL - Président du groupe Europe Ecologie Les Verts du Conseil de Paris

Voeux politiques

Puisque la question du chanvre récréatif est devenue politique et juridique au lieu de demeurer ce qu'elle a toujours été, une question de santé publique, mes vœux pour 2012 seront donc poli-



éco-logique du chanvre. Amnistie présidentielle pour les prisonniers de la honte ? Florent COMPAIN du CIRC Nord-est (Collectif Information Recherches Cannabiques)

Message de CANNAWAY.NET

Pour 2012, CannaWay ap pelle de ses vœux une société multiculturelle qui favorise l'expression libre, la solidarité et la recherche du bonheur. Une société plus respectueuse de l'Humain et de ses prati-ques, dans laquelle tous les consommateurs de cannabis (et d'autres drogues) peuvent s'épanouir et trouver un rôle à accomplir.

Que l'usage soit motivé par des raisons récréatives, spirituelles, philosophiques, psychédéliques ou thérapeutiques. Nous souhaitons éga-lement une société soucieuse de la qualité des végétaux et des produits disponibles. C'est pourquoi il nous semble très important d'autoriser l'autoproduction. Puis de légaliser la production et la vente de tous les psychotropes, avec une taxation réfléchie pour financer une prévention efficace qui permette une consommation éclairée, Mais, maintenant que la loi ou la justice a reconnu dans de nombreux pays l'in-térêt médical du cannabis, la priorité est que tous les États distribuent du cannabis médical à tous ceux qui en ont be-soin. Si à l'échelle nationale il n'y a pas le courage politique pour prendre cette initiative, nous espérons que l'Union Européenne aura gardé en mémoire ses racines humanistes, et qu'elle encouragera la création des Cannabis Social Club de compassion.

Enfin, alors que la crise devient toujours plus frappante, et laisse des marques économiques, écologiques, sociales et morales, nous réalisons qu'il faut faire face à une crise de civilisation. CannaWay demande quelle orientation nous pouvons donner au monde afin qu'il profite à tous, et incite chacun à réfléchir aux choix qui seront faits pour cultiver cette nouvelle société. cannaway.net

BIENVENUE

propos de son livre, dont nous publions un extrait. dans les coulisses de «Drogues store»

«Tu es journaliste? Tu écris sur quoi? La drogue? Mais pourquoi?» Cette question, on me la pose invariablement depuis près de quinze ans. Depuis que j'ai commencé à écrire sur ce sujet pour *Libération*, puis pour Rue89 et enfin pour Les Inrockuptibles aujourd'hui. Me poserait-on cette question si i'écrivais sur le football ou la gastronomie? Ce sujet serait-il moins légitime qu'un autre? Les lecteurs auraient-ils déjà fait le tour de cette question qui n'en serait pas vraiment une ? Ou, au contraire, les drogues seraient-elles l'un des derniers tabous de notre société?

Aussi loin que je puisse m'en souvenir, c'est en 1994, alors que je tentais avec peine de m'intéresser aux enseignements dispensés à Sciences-Po en espérant devenir journaliste, que me vint cette idée «si saugrenue». Plus précisément en lisant une série d'articles de Laurence Folléa dans *Le Monde* qui s'intitulait «Vivre avec l'héroïne». Au côté de portraits ha-bituels de toxicos, on y lisait le témoignage de Louis, trente et un ans, agent de la voirie, qui prenait «parfois de l'héroïne le soir en sortant du bureau», sans pour autant en être accro. Pour lui, «vivre avec, c'était possible». Comme pour Henri, trente-cinq ans, marié, un en-fant, lui aussi consommateur occasionnel après «neuf ans pas-sés à s'en sortir». Bref, des gens «normaux».

On m'aurait donc menti? Tous les toxicomanes ne se prostituaient donc pas dans les recoins de gares sordides pour mendier un shoot de mauvaise héroïne? C'était pourtant ce que l'on rapportait à la télé-vision et dans la plupart des journaux, où la parole policière tenait le haut du pavé et où les agressions de petites vieilles par des marginaux errants le disputaient aux overdoses. Si je connaissais bien quelques amateurs d'ecstasy, je n'avais en revanche jamais parlé avec un héroïnomane. J'avais toutefois l'intuition que ces articles du Monde disaient la réalité et que, comme il existait toutes sortes de buveurs d'alcool ou de fumeurs de pétards, il devait exister toutes sortes d'usa-

gers de drogues «dures». Si j'avais cette intuition, c'est que l'on m'avait déjà men-ti, quatre ans plus tôt. Pour la première fois de ma vie, je tirais sur un joint, roulé de main de maître par un médecin, ce qui m'avait convaincu d'accepter. Et... rien. Ni éléphants roses flottant dans les airs, ni envie

de me jeter par la fenêtre pour vérifier și ie savais voler (méfiant, je m'étais tout de même assuré que nous étions bien au rez-de-chaussée). Rien de tout ce que l'on m'avait promis, que ce soit pour me dissuader ou pour me tenter. Juste une légère sensation de bien-être, quand ma première cuite avait donné lieu, quelques années auparavant, à ce qui reste à ce jour ma plus pitoyable nuit d'ivresse. Ce n'était donc que ça la drogue ? Et puisque l'on m'avait menti sur les effets du pétard, ne m'avait-on pas aussi trompé sur ces fameuses drogues dures qui menaient leurs usagers à une déchéance, puis à une mort certaines ? C'est fort de ces révélations

successives, d'une certaine attirance pour les marges de la société héritée de mon enfance en banlieue parisienne, et d'une envie post-adolescente de changer le monde, que je décidais de consacrer ma future carrière à explorer le monde des drogues et à côtoyer ceux qui le peuplaient. On prête à Timothy Leary cette phrase qui n'est probablement pas de lui mais qui résume bien mon état d'esprit d'alors : «Les drogues provoquent des comporte-ments irrationnels chez ceux qui n'en consomment jamais.» Au total, «ceux qui n'en consom-ment jamais» demeurent très minoritaires: alcool, cannabis, barbituriques, ecstasy, anxiolytiques, cocaïne, amphétami-nes, café, héroïne... le monde est un grand drogue store dont nous sommes tous les clients, même si aucun d'entre nous n'accepte de se définir comme drogué. La différence fondamentale entre un alcoolique, un accro aux antidépresseurs et un héroïnomane ne tient pas à la nature chimique des produits qu'ils consomment, mais au fait que la société a, pour de plus ou moins bonnes raisons. décidé que deux de ces psychotropes étaient légaux, tandis le troisième ne l'est pas. Comme la science l'a désormais démontré, cette séparation entre licite et illicite n'a aucun rapport avec la dangerosité connue de ces substances, l'alcool se situant, aux côtés de l'héroïne, sur la première marche de tous les palmarès des produits à risques. Mais au fil des générations et de la transmission du savoir, nos sociétés ont su apprivoiser cette drogue et li-miter les risques qu'entraîne sa consommation. «Rien n'est poison, tout est voison : c'est la dose qui fait le poison», affirmait dès le xvie siècle le médecin suisse Paracelse. (...) Nous devons «civiliser les drogues», comme



Arnaud Aubron, journaliste français bien connu de la pla-

nète antiprohibitionniste nous offre en exclusivité l'avant

l'écrivait en 2003 la sociologue Anne Coppel, aux premières loges du combat pour la réduction des risques. Nous devons trouver de nouvelles manières de réguler leur consommation, comme nous avons su le faire avec le tabac et l'alcool. Une démarche qui demandera du temps et de briser certains tabous pour oser enfin parler des drogues de manière dépassionnée, pour ce qu'elles sont et non pour ce qu'elles représentent dans notre inconscient collectif. L'interdit bloque le dialogue et faute de ce dialogue, chaque génération doit réinventer son propre rapport aux drogues, apprendre à fixer ses propres limites. En l'absence de transmission de ce savoir, chaque génération finit par commettre les mêmes erreurs que ses aînés et paie son tribut au «fléau de la drogue». Les parents n'osent pas dire à leurs enfants qu'ils en ont eux-mêmes parfois consommé, qu'ils n'en sont pas morts mais qu'il faut savoir certaines choses avant de se lancer dans ce type d'aventures et que les risques sont à la hauteur du plaisir que l'on peut en retirer. Mais comment expliquer à son enfant qu'il ne doit pas prendre le volant s'il a fumé du cannabis, puisque le cannabis est interdit ? Accepter de le faire, c'est du même coup accepter de le considérer comme un délinquant aux yeux de la loi. Comment, dans un cadre de prohibition, parler de modération sans braver l'interdit?

La première étape doit être d'aborder un langage de vérité sur les drogues. Légales ou non, les drogues tuent et tueront toujours. Aucune drogue n'est inoffensive. Tout est question de personne, d'état d'environnement. Certains verront leur vie ruinée par le cannabis, tandis que des héroïnomanes mourront vieux et heureux. Les drogues tuent, nous le savons tous. Et pourtant, nous continuons d'en consommer. Parce que nous y trouvons une source de plaisir. Le plaisir d'un café ou d'une cigarette le matin, d'un verre ou d'un joint entre amis, d'un ecstasy entre amants... Dans nos sociétés, le plaisir demeure toutefois un tabou, et donc une

notion étrangement absente des débats sur la toxicomanie Il y est pourtant central. On se drogue avant tout parce que c'est bon et ce, quels que soient les risques encourus. «Les gens mettent ça sur le compte du malheur, du désespoir, de la mort et toutes ces conneries. Ça compte c'est sûr, mais il v a une chose qu'ils oublient, c'est le plaisir. Sinon on le ferait pas» résume le personnage de Renton dans Trainspotting. Dans une société de plus en plus vouée au plaisir égoïste, il est de ce point paradoxal que des drogues récréatives soient l'objet d'un tel opprobre. Les drogues tuent comme la voiture, la malbouffe ou la spéléologie, sans que personne n'envisage d'interdire ces dernières, «Faut il supprimer les limites de vitesse parce que les gens continuent à les dépasser?» demandent sur un ton faussement candide certains hommes politiques et éditorialistes pour justifier de manière tautologique le maintien de l'interdit. C'est oublier l'océan qui sépare la limitation de la vitesse, mesure rationnelle, de l'interdiction de la voiture, mesure absurde. Comme l'est l'interdiction absolue qui vise sans discernement les stupéfiants et qui fait de leurs consommateurs – qui ne font de mal qu'à eux-mêmes - des délinguants.

Pour écrire ce livre, je n'ai pas passé une semaine embedded avec la brigade des stups ni interviewé de magistrats ou d'hommes politiques. J'ai en revanche côtoyé pendant de lon-gues années consommateurs, petits et plus gros dealers. Mais aussi des chercheurs de terrain et des militants antiprohibitionnistes du monde entier, dont certains, comme Michka Jean-Pierre Galland, Fario Ghehiouèche, Howard Marks ou encore Anne Coppel, sont de véritables puits de sciences sur le sujet. Ĉe sont ces gens qui m'ont appris l'essentiel de ce que je sais aujourd'hui sur les drogues et que je tente de restituer dans ce livre.

Drogues store sortie prévue le 8 mars (Cf. Page 9) Retrouvez Arnaud Aubron sur son blog: http://blogs.lesinrocks.com/drogues

Elections 2012

Agir pour la légalisation

Dans une lettre adressée aux principaux candidats connus à l'élection présidentielle, puis aux candidats « emblématiques » en lice pour les élections législatives, [RBH]²³-La Gazette du anvre souhaite participer au débat public.

Nous vous invitons à reprendre ce modèle en l'adaptant selon votre convenance, afin d'amplifier cette initiative.

Le Journal [RBH]²³-La Gazette du Chanvre souhaiterait vivement que vous preniez la peine de bien vouloir nous préciser votre positionnement sur le problème actuel des drogues (au statut illicite) et du cannabis en particulier.

Certains candidats ont déià amorcé une réponse, mais par fois de manière un peu floue que nous n'avons pas dû saisir convenablement. C'est pourquoi nous nous permettons de vous demander :

- Que pensez-vous de la politique de prohibition actuelle en France ?
- Que pensez-vous du rapport parlementaire dit rapport Vaillant et de ce qu'il préconise ?
- Croyez-vous qu'il serait positif de s'en inspirer pour élaborer, en France, une politique efficace per-mettant de lutter contre les trafics mafieux et les dégâts sociaux qu'ils engendrent?
- Que pensez-vous de la politique d'information et de prévention actuelle ?
- Quelles ont été vos réactions, aux commentaires de la Cour des Comptes, et face à la décision du Sénat de ne pas voter en l'état les subventions de la MILDT ?
- Pensez-vous que la France puisse suivre les traces des Pays Bas, du Portugal, de l'Espagne, de la République Tchèque, de la Grèce, et comme en Angleterre, en Suisse, ou en Allemagne, un débat objectif puisse s'instaurer?

Ce sont certainement beaucoup trop de questions. Néanmoins nous espérons que vous aurez à cœur de prendre un peu de temps pour nous répondre.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre respectueuse considération.

Mythologie moderne

es cannabinophiles peuvent se reconnaître dans un dieu : Dionysos ! En plus d'être un dieu des ivresses, de la fête et des arts, libérateur aussi, plusieurs mythes qui lui sont associés abordent également la prohibition, quand un roi refuse la vigne et son vin, l'ivresse comme valeur sociale, civilisatrice même.

Il y a bien sûr l'argument Bacchantes d'Euripide, véritable texte sacré du dionysisme, où le roi Penthée persécute les bacchantes et tente de mettre dans ses geôles le jeune dieu revenant d'Orient car il bouleverse l'ordre figé de la cité. Mais plus encore avec le mythe de Lycurgue, déjà évo-qué dans l'Iliade (chant VI, 130-140).

Ce roi thrace des Edoniens avait pourchassé Dionysos revenant de l'Inde, ainsi que son cortège de bacchantes et de satyres, qu'il mit, lui aussi, dans ses geôles ou qu'il fit exécuter sommairement, car ces compagnons de Dionysos risquaient de pervertir son ordre établi. A tel point que Dionysos, fils de la mortelle Sémélé et de Zeus lui-même, dut se réfugier dans la clandestinité, pris de terreur devant la fureur du roi, en plongeant dans les profondes demeures marines de la bienveillante Thétis. Mais voilà, en voulant éradiquer le produit, la vigne, avec sa double hache, pris de folie ou aveuglé selon les versions, c'est son propre fils Dyas qu'il démembra, exécuta avec cruauté, convaincu qu'il était de la nécessité de débarrasser son pays de ce qu'il considérait comme un fléau. Et après ce crime de « prohibi-tion », cet infanticide sacrilège, tout son pays fut plongé dans la famine et la désolation.

Bien entendu, le parallèle avec notre situation actuelle est flagrant : en voulant éradiquer le produit, c'est la « jeunesse » du pays qui est mas-sacrée dans un aveuglement de fureur, et cette prohibition coûte si cher qu'elle appau-vrit sensiblement les nations, pendant que la clandestinité devient pour les adeptes un mode de vie. On ne sait pas encore quelle fin aura cette situation chez nous, mais dans ce vieux mythe grec le peuple se révolta, après avoir consulté l'oracle pour connaître l'origine de leurs malheurs, renversa ce souverain infanticide et le mit à mort, en l'écartelant sur les hauteurs du mont Pangée là où aussi mourut Orphée. Et après, non seulement la vigne, le vin, l'ivresse trouvèrent leur place en Thrace, furent à l'hon-neur dans les fêtes et banquets, mais le pays renoua avec la prospérité, sous la protection bienveillante de Dionysos le Libérateur. Il y a deux mile cinq cents ans, ces Grecs de l'Antiquité avaient bien compris, eux, qu'il n'y a pas de société sans ivresse conviviale, et que la prohibition n'apporte que désolation là où elle sévit.





Les leçons de la «filière chanvre»

Réindustrialiser et innover

par Armand Hatch

ace à la crise et au déficit commercial, on ne compte plus les appels à la «réindustrialisation» y parvenir, un impératif : la création de nouvelles spéciali-tés industrielles, à la fois compétitives et génératrices d'emplois locaux. Pour soutenir ces développements, on évoque des efforts accrus de recherche, un financement adapté des «start-up» innovantes et l'accompagnement des pôles de compétitivité. Mais ne de-vrait-on pas aussi préparer les managers à de tels processus d'innovation? Car les logiques de gestion adaptées à l'innova tion relèvent d'une rationalité différente des règles habituelles de management. La rationalité gestionnaire

La rationalité gestionnaire se construit d'abord comme une logique d'optimisation et d'élimination de l'inconnu. Un bon investissement exige que l'on identifie les besoins et les marchés les plus intéressants, les techniques les plus surrés, les techniques les plus serrés, les coûts les plus serrés, les meilleurs fournisseurs. Certes, le risque zéro n'existe pas, mais au moins le fonctionnement et la rentabilité du projet - son «business plan» - sembleront maîtrisés.

L'innovation, elle, bouleverse cette vision. Pas d'investissement précis à prendre ou à laisser, pas même un pari. Mais un domaine inconnu à explorer dont la valeur future n'est pas prédictible. Et dont l'expansion ne dépend pas uniquement des efforts de recherche, mais aussi des choix de conception que l'on va partager avec d'autres partenaires. Face à l'inconnu, il faut

Face à l'inconnu, il faut donc éviter deux risques symétriques : ne pas inhiber le développement futur en se limitant aux réalisations les plus assurées ; ne pas céder à l'engouement collectif et connaître la désillusion quand la «bulle» explose...

Plus ambitieux

C'est un tel pilotage qui a permis, par exemple, l'émergence inattendue, en France, d'une industrie de la construction à partir de matériaux... à base de chanvre (Franck Ageri, Marc Barbier, Pauline Caron, Pascal Le Masson, «How to tame technological bubbles? Managing generative expectations. The case of "building with hemp"» rapport pour l'Agence nationale de la recherche, programme Agriculture et développement durable, 2011).

Longtemps, la coopérative des producteurs de chanvre n'a développé que des traitements simples de la fibre permettant son usage dans des niches de la maçonnerie, comme la restauration historique. Mais la croissance restait faible. En 1998, la



Image: Konoptikum

coopérative s'associe à des architectes, bureaux d'études et constructeurs pour créer l'association «Construire en chanvre». Loin de se limiter à optimiser les techniques existantes, celle-ci recense les inconnues et les difficultés du matériau révélant ainsi les voies d'exploration et d'amélioration. De nouveaux projets naissent, associant de façons diverses les partenaires de l'association. Celle-ci fait connâtre les succès les plus prometteurs, mais elle s'efforce aussi d'éviter toute idée d'un «eldorado» du chanre. La démarche portera ses fruits : depuis 2005, la France a connu un développement sans équivalent des brevets relatifs au chanvre et de la variété de ses applications.

Il a été crucial d'expliquer, de structurer et de piloter cette expansion dans et hors de la filière traditionnelle. Contraints de limiter les projets, les managers ont choisi ceux où s'acquièrent les compétences les plus utiles pour des sauts futurs plus ambitieux. Ils n'ont pas privilégié les partenaires les plus puissants, mais ceux qui étaient les plus désireux de s'engager dans le travail collectif de conception et dans l'établissement de normes professionnelles de référence. In fine, les promesses du chanvre sont le bien commun d'un collectif industriel inattendu.

Hier, quand la rationalité industrielle visait l'optimisation et la productivité, il était naturel d'y préparer les managers. Aujourd'hui, réindustrialiser exige de former aux règles de gestion de l'innovation. Règles tout aussi rationnelles, car adaptées à l'exploration de l'inconnu.

Armand Hatchuel Professeur à Mines Paris Tech Avec la très aimable autorisation de l'auteur, publié dans Le Monde du 30.01.12







LES VARIÉTÉS DE PARADISE SEEDS SONT RECOM-MANDÉES POUR UNE UTILISATION THÉRAPEUTIOILE



L'équation qui pose problème

L'avis du Pr Sativa

mique mondiale convo-que sommet sur sommet pour sauver ce qui peut l'être, partout on se demande combien ça coûte et comment diminuer la dépense... pour assurer la relance, la sance, rassurer les marchés, se plier devant le triple H... Vous connaissez la musique.

Alors, combien ça côute, Monsieur Penaud ? Combien coûte l'interpellation d'un petit nigaud d'usager-revendeur, placer en garde-à-vue un jeunot, puis sa comparution, et sa condamnation, avec l'exécution de sa peine et le suivi post-pénal ?

Le think-tank Terra Nova estimait à 3000 euros par GaV (garde-à-vue). Sachant qu'on additionnera les salaires moyens d'un policier, d'un juge, d'un surveillant de prison, et la pension complète pendant XX jours... A combien s'évaluerait le budget consacré pour saisir la vie d'un jeune de 25 ans, déjà connu «défavo-rablement de la police pour des antécédents liés au trafic de stupéfiants» pris avec quelques «barettes de shit», condamné à 6 mois fermes et 5000 euros d'amende.

Ouel bénéfice en retirera la société dans 20 ans ? Encore plus compliqué... Ça fait cher. Mais il existe la variante

dont on ne mesurera jamais le coût pour sa famille et ses proches, celle de la vie d'Abdelilah mort d'une crise cardiaque à la suite d'un brutal contrôle de la BAC, dans le Hall d'un immeuble de la cité Balagny à Aulnay-sous-Bois ? «Parce qu'il était au mauvais endroit au . mauvais moment» déclarera son demi-frère au Parisien pour calmer les esprits.

Alors à politique de contrôles des stupéfiants, je vous propose d'inverser les données en éffectuant un stupéfiant contrôle des politiques: Comme par exem-ple, en adressant X lettres à l'un des responsables de ces calculs biaisés, avec les mots suivants: «M. Apaire, pour votre rédaction nous vous demandons d'établir un plan lisible, avec des arguments chiffrés, tout en vous appuyant sur des données vérifiables et validées scientifiquement, dont vous n'oublierez pas d'indiquer les références sous peine de voir la note de votre démonstration dégradée.»

Nota Bene : il v a une donnée majeure qui empoisonne la résolution par l'état de ce problème. En effet, comment les centaines de «petits commerçants / usagers revendeurs» actuels se recycleront dans un circuit vertueux, alors qu'ils seront mis en faillite par la légalisation du cannabis?

Il est évident que si chacun a le droit de cultiver son herbe à des fins personnelles, une bonne partie du marché risque de disparaître. Surtout si l'on défend l'option des Cannabis Social Clubs, pour cultiver des plantes en cercle privé, à but non lucratif et à caractère social.

Il est sûr que l'état ne pourra pas instaurer, un monopole pour la production et distribution, d'une part parce que ce n'est pas souhaitable - il a autre chose à foutre - ce serait passer d'un extrême à l'autre et secundo, cette plante pousse trop facilement par-tout pour qu'on se prive de le

La seule règle limitative serait de fixer une surface maximale de culture pour éviter les phénomènes de mono-cultures intégrées, en s'assurant de multiplier le nombre d'acteurs économiques, pour redynamiser la filière agricole. Aussi, on pourrait imaginer que pour les importations alimentant les réseaux de distribution type «cannabistrots», les quantités soient aussi limitées à 5 kilogramme par personne et par

D'ailleurs, si un «monopole d'état» doit exister, c'est d'abord pour l'encadrement de l'usage thérapeutique du cannabis, afin d'assurer aux

patients qui en ont besoin, une véritable prise en charge et la garantie d'une qualité et d'un dosage précis et régulier... Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Quand le Pr Sativa s'en mêle. la solution n'est pas loin...

Où en est la situation légale?

La Suisse en 2012 avec le Concordat Latin

is en application en 2011, le Concordat Latin sur la Culture et le Commerce du Chanvre, voté en 2010, se révèle bien plus néfaste pour les droits des citoyens que les ordonnances de la nouvelle loi LStup.

Rédigé par la Conférence latine (de langue française) des chefs des Départements de Justice et de Police, on lui doit de restreindre davantage les possibilités de la culture et du commerce du chanvre, les rendant maintenant quasi impossibles. Comme en France avec l'article L630, la Suisse Romande a empêchée toute information positive sur le cannabis. En conséquence, les gouvernements cantonaux qui relèvent de la zone francophone continuent de s'opposer par cette manière aux nouvelles réglementations. Ce Concordat exempte de

déclaration aux autorités compétentes «quiconque cultive moins de cinq plantes, si les circonstances excluent toute intention commerciale»

Par contre, les autorisa-

réputation irréprochables et judiciaire. Il en va de même pour l'ouverture d'un magasin consacré au chanvre.

Dès lors, faut-il user de prête-noms pour obtenir ces autorisations?

Pour les cantons situés à l'ouest de la Suisse, les normes fixées par la loi pour le commerce des produits issus du chanvre sont insuffisantes. Ils veulent les cadrer sur leurs directives propres uniquement sans tenir compte de ce qui se fait ailleurs sur le territoire.

Déjà, on observe des pe quisitions arbitraires menée par des directeurs des police cantonales, sans aucun mar dat. Pourtant, même pour perquisitionner chez un dealer un mandat est nécessaire. Pourquoi alors s'en dispenser pour un magasin officiel ou les appartements de son gérant?

Cela contredit clairement la Constitution Fédérale qui accorde la liberté de commerce et d'industrie. Aujourd'hui, le découragem a zone romande au possible mocratique ment

actuellement en fonction ne paraissent pas vouloir prendre en compte les réalités propres au cannabis. Ils se contentent de les encadrer en pétextant le bien-être de tous, mais sans se baser sur les quatre piliers: prévention, soins, réduction des risques, répression. Or le durcissement actuel dans certains cantons qui reviennent à des vieux schémas ne risque que de multiplier les planta-tions clandestines, et l'auto-culture avec des pratiques qui s'éloignent d'une citoyenneté responsable.







A propos La nouvelle loi LStup

La nouvelle loi LStup se devait de cadrer une situation dégradée pour ce qui concer-ne le cannabis. Mais six mois après son entrée en vigueur, le constat de son application s'avère plutôt négatif. En particulier pour ce qui concerne l'usage médical du cannabis.

En effet, l'autorisation délivrée par l'OFSP (Office Fédéral de la santé Publique) impose un « usage contrôlé et sans fumer »... Ce qui limite donc globalement l'offre aux produits d'une industrie pharmaceutique toute puissante.

Ceux qui voudraient re-courir au simple cannabis pour soulager leurs problèmes neurologiques, les conséquences de traitements chimiothérapiques ou anti-VIH, ne peuvent accéder qu'au Marinol de synthèse ou au Dronabinol en partie synthétique, dont les résultats ne sont pas toujours probants.

Les malades ne peuvent cultiver pour eux-mêmes ce dont ils auraient besoin, puis-que l'OFSP continue de remettre en cause les nombreux rapports de recherche expérimentales, en minorant toujours l'efficacité scientifiquement reconnue. Aucun permis spécial ne peut être accordé (cf www. chanvre-info.ch/info/fr/Réponse-Lettre2-a-l-OFSP.html).

Par contre les traitements approuvés par Swissmédic sont recommandés, malgré leur coût exorbitant et une efficacité incertaine, bien évidemment non remboursé (De l'ordre de 2800euros/mois). Seuls environ une soixantaine de malades peuvent les utiliser...

La révision de la LStup ôte à la Suisse son chanvre indigène (sativa non-indica), et aux personnes malades et en souffrance un bon médicament.

D'autre part, seule une variété hybride de chanvre est autorisée pour la culture in-dustrielle. Malheureusement les fleurs pourrissent avant que les graines ne soient mûres. De même, la teneur de 1% de THC est permise, mais les méthodes d'analyses ont été modifiées, afin que le chanvre à fibres puisse être considéré comme une drogue, et donc détruit à tout moment.

L'arbitraire recommence, et chaque petite plante va devoir d'abord satisfaire les exigences d'un jugement au tribunal fédéral pour continuer d'exister. Les droits fon-damentaux, la protection des espèces, inscrits dans la consti-tution, l'Initiative Populaire qui demande régulièrement à une majorité écrasante la ré-introduction de soins alternatifs sont pleinement bafoués.

www.chanvre-info.ch

[RBH]²³Partout où c'est relax



Vent debout contre la prohibition

uand la gauche est au pouvoir, elle publie des circulaires enjoignant aux procureurs d'être cléments avec les fumeurs et quand la droite est au pouvoir, elle lance des campagnes présentant le cannabis comme le fléau détruisant notre jeunesse.

Pour la droite comme pour une majorité de la gauche, les partisans de la légalisation du cannabis sont des inconscients, voire des irresponsables, en tout cas des nostalgiques... Comme l'a dit le président de la Mildt dans un entretien accordé au Parisien : «Il faut arrêter avec ce mythe romantique du cannabis écolo.»

De retour au pouvoir en 2002, quelques années ont suffi à la droite pour diaboliser le cannabis et ceux qui militent pour une politique plus réaliste. De campagnes caricaturales sur les dangers du chanvre en opérations médiatiques sur le terrain, ils ont réussi à faire flipper les familles... Et le standard de «Drogues info service» d'exploser suite à l'appel de parents persuadés que leurs enfants amateurs de cannabis deviendront bientôt schizoph-

LE ROI EST NU

Oui mais voilà, Pour en finir avec les dealers, un livre écrit par Stéphane Gatignon (maire de Sevran dans le 9 et Serge Supersac (un flic de

terrain à la retraite) a créé le Buzz début 2011.

Aujourd'hui, le trafic de drogues est entre les mains de gangs structurés défendant leur territoire à coups de Kalachnikov et si on ne veut pas que les mafias prennent le pouvoir en banlieue, l'État n'a pas d'autre choix que légaliser les drogues. Tels sont succinctement résumés les propos du maire de Sevran.

Moins remarqué, mais tout aussi remarquable, un li-vre de Michel Henry journaliste à Libération paru au début de l'année : Drogues Pourquoi la légalisation est inévitable? enfonce le clou. Force est de constater que la guerre menée (au nom de la morale) contre le cannabis est perdue et que la réalité plaide en faveur d'une régulation de sa production, de sa distribution et de son

Ce sont aussi les conclusions tirées par Daniel Vaillant, qui en créant une commission au sein du parti socialiste, voudrait convaincre ses collègues députés que l'époque n'est plus à la répression et à l'hypocrisie, mais à la réglementation... L'occasion pour les ténors de la droite de pousser des cris d'orfraie devant tant d'insolence.

Mais la cerise sur le gâteau vient d'un groupe composé de personnalités hors de tout soupçon dont Kofi Annan, d'anciens Présidents latinoaméricains, de deux prix Nobel de littérature, le péruvien

À ma droite, vous avez la gauche bien connue pour son indulgence envers les amateurs de cannabis. Et à ma gauche, vous avez la droite bien connue pour sa sévérité contre les usagers de cannabis.

Mario Vargas Llosa et le colombien Gabriel Garcia-Marquez... Dans le rapport qu'ils remettent à l'Onu, ils dénoncent «les conséauences dévastatrices pour les individus et les sociétés du monde entier» de la guerre à la drogue, invitent les nations à en finir avec la criminalisation des consommateurs et incitent leurs gouvernement de trouver des alternatives à la pénalisation du cannabis.

En quelques semaines, le débat était relancé au grand dam de la Mildt qui avait réussi à le contenir, mais les médias qui naguère s'adressaient aux activistes préconisant (à leurs risques et périls) la légalisa-tion du cannabis, préfèrent recueillir l'avis des politiques qui pour la plupart n'ont aucune réflexion de fond sur le sujet, la gauche bottant en touche et la droite jouant les vierges effarouchées.

LA RUE EST À NOUS

Il y a quelques mois encore, nous étions convaincus que le débat serait de la campagne présidentielle. Aujourd'hui, j'en doute. Pessimiste ? Non réaliste! Et quand bien même nous prendrions notre plus belle plume pour interpeller les candidats à la présidentielle, nous connaissons d'ores et déjà la réponse des uns et des

La loi évoluera le jour où les responsables du dossier «drogues» y seront contraints par la rue, mais tant que les amateurs de cannabis, (et ils sont très nombreux) auront peur (une peur toute symbolique) de se montrer au grand jour, le pouvoir (qu'il soit de gauche ou de droite) ne bou-

gard pas le petit doigt.
Cependant, si la Marche Mondiale du Cannabis puis l'Appel du 18 Joint
réunissent des dizaines de milliers de gens dans toute la France, le nouveau gouverne ment ne devra-t-il pas reconsidérer sa politique des drogues et son fumeux concept de tolérance zéro ?

Saviez-vous qu'un Smoke Out est prévu le 20 avril 2012 à Amsterdam pour protester contre le Weedpass et la xénophobie qui gagne du terrain ? À deux jours du premier tour de la présidentielle, les activistes français seraient bien inspirés de s'associer à cette initiative, et pour ceux qui ne peuvent ou n'ont pas les moyens, même à vil prix, de se rendre à Amsterdam, de participer à un rassemblement de soutien devant l'ambassade de Hollande.

Jean Pierre Galland est Président-fondateur du Collectif Cannabigues (C.I.R.C)

Petit plaidoyer pour une légalisation

du cannabis

estime à 12 millions le nombre de personnes qui ont enfreint la loi, au moins une fois dans l'année, entre 4 et 5 millions le nombre de consommateurs réguliers (au moins une fois par mois) et 550 000 les personnes qui en font un usage quotidien. Un français sur 5 consom-

me des psychotropes légaux (opiacés, somnifères, neurorégulateurs, bêta bloquants). Le trafic illicite de stupéfiants génère plusieurs milliards d'euros par an. Les profits financiers alimentent d'autres filières du crime organisé jusqu'aux organisations terroristes. Cependant, à la différence de l'alcool, la dépendance physique au cannabis est quasi nulle, la dose létale est inconcevable, personne n'est mort directement à cause du cannabis. Bien que la communauté scientifique (rap-port de la commission Henrion en France, rapport du Pr Nutt au Royaume Uni) s'accorde sur une classification nouvelle qui placerait l'alcool au même niveau de dangerosité sanitaire et sociale que l'héroïne, tandis que le cannabis serait entre le café et le thé, force est de constater que les mensonges pernicieux du système prohibitionniste demeurent. Au-delà d'une utilisation du cannabis aux propriétés psychotropes ou médicinales, la France peut s'enorgueillir d'être le plus producteur européen, et le second au niveau mondial derrière la Chine, de chanvre légal (dont les variétés contiennent moins de 0,3% de principes actifs). Ces cultures de chanvre agricole ne nécessitent aucun engrais, ni aucun traitements insecticides, ni antifongiques et cela au plus grand bénéfice des sols ainsi régénérés. En ce qui concerne les propriétés médicinales du cannabis, dont on commence à reconnaître l'immense potentiel, cette utilisation massive pourrait avoir une incidence positive sur les comptes de la Sécurité sociale. Regrettons qu'actuellement en France, un peu moins d'une centaine de personnes atteintes de maladies graves peuvent bénéficier d'un traitement à base de cannabinoïdes après l'obtention d'une A.T.U. (Cf. RBH23

De plus, si une légalisation intervenait, et décriminalisait l'autoproduction à des fins personnelles, tout en garantissant un système régulé d'approvisionnement pour les consom-mateurs, il va sans dire que les budgets consacrés actuellement à la répression pourraient être utiles sur d'autres missions importantes

Au-delà de nos frontières, nombreuses sont les expériences dont on pourrait s'inspirer pour définir un nouveau ré-gime légal original. Il existe de fait une dépénalisation de l'usage qui augmente les effets du trafic illicite, c'est pourquoi la légalisation, inéluctable, est souhaitable

Soyons réalistes, devenons pragmatiques, agissons avec intelligence et ça changera certainement

LE CANNABIS A BESOIN DE VOUS



Soyez député en herbe, candidatez

e 21 janvier 2011 à Lyon, la rencontre pour une Coor-dination des candidats «Cannabis et antiprohibition» aux élections a rassemblé une vingtaine de participants ve-nus de Lyon, Marseille, Paris, Clermont-Ferrand, la Drôme, l'Ardèche, l'Ain, le Cantal, Dans le temps de cette rencontre, le CIRC-Lyon tenait un point info-débat dans un festival alternatif tandis qu'à Toulouse, une dizaine de personnes se réunissaient.

Une bonne vieille idée

En 1999, l'idée de présenter une liste autonome de canantiprohibitionnistes lors des élections européennes n'avait finalement pas aboutie, une «consolation» fut la présence symbolique de Jean Pierre Galland sur la liste des Verts de Daniel Cohn Bendit. Dix ans plus tard, l'expérience Cannabis Sans Frontières recueillait 4015 voix en Île de France avec seulement quatre semaines de campagne, très peu de mobilisation, moins de 5000 euros et aucune couverture média. En 2012, la politique des drogues s'est dégradé... Il est certain que les partis en présence n'évoqueront pas les

questions antiprohibitionnistes, présenter des candidats est donc un moyen d'imposer le débat. Il s'agit de disposer de panneaux électoraux dédiés et de bulletins de vote pour informer et mobiliser, sans parler de l'obligation des médias de mentionner l'existence de telles candidatures!

Enfin cette action pourrait impliquer une grande partie des partisans de la fin de la prohibition du cannabis, toutes les personnes concernées pouvant amener leur pierre, des candidats qui seront en première ligne aux inconnus votants, en passant par tous les soutiens possibles et imaginables, discrets ou non.

Politique-fiction ?

Il semble que l'antiprohibition en France n'a jamais été aussi prononcée, on le voit notamment sur internet, les gens n'ont jamais été aussi conscients de l'absurdité de ces lois et ont de moins en moins peur de le faire savoir.

C'est un mouvement international, des pays ont déjà passé le cap d'infléchir leur politique des drogues, certains ont sur le point de le faire, la France fait figure de dinosaure de ce point de vue.

Il y a le développement exponentiel de l'autoproduction, la multiplication des initiatives sur les réseaux sociaux, le combat des malades pour faire autoriser leur médication.

Il est certain qu'un pro jet fédérant toutes ces bonnes volontés éparpillées pourrait contournable par les pouvoirs politiques.

Pour une coordination des initiatives autonomes

proposition de constituer en coordination s'est imposée, pour susciter, accompagner, faciliter l'émergence d'une campagne antiprohibitionniste, son rôle prioritaire étant d'informer de l'existence de l'initiative pour que des candidatures s'ajoutent à celles déjà existantes, que des grou-pes de soutien à ces candidatures se forment un peu partout et que la dynamique déjà engasoit suivie d'effets.

Elle devra également assez rapidement s'occuper des pistes de financement pour que des candidatures puissent bénéficier du soutien minimum pour une campagne électorale (en fonction du nombre de bulletins de vote et de panneaux électoraux par circonscrip-

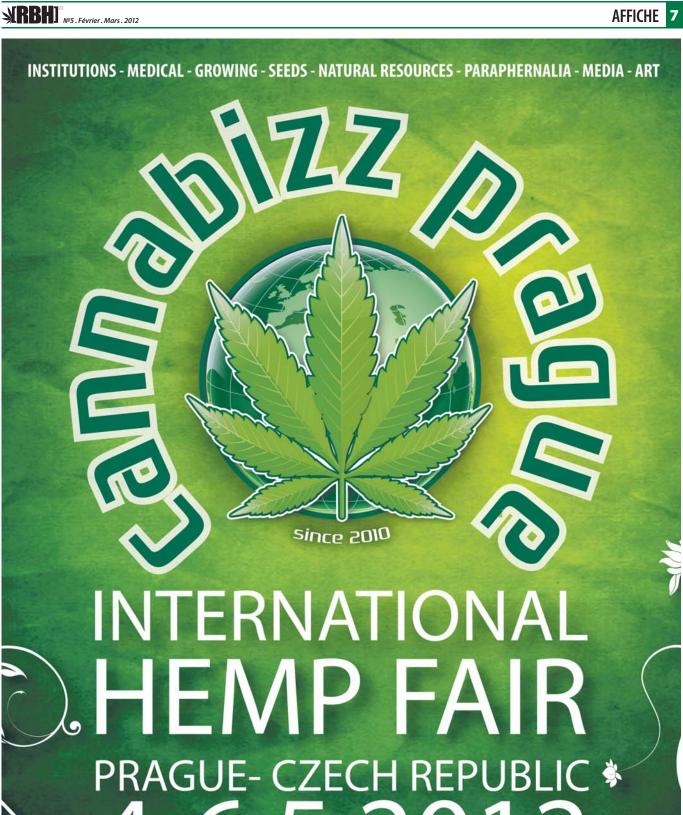


Et maintenant?

La construction d'un site est en cours, un outil qui servira de zone de communication, de partage et de point de ralliement : un prémice de campagne d'appel à candidature sur les réseaux sociaux a permis de constituer un premier groupe de candidats et de soutiens dans toute la France, il ne tient qu'à vous, fidèles de [RBH]23 La Gazette du Chanvre, de faire grossir les rangs de ces groupes locaux et candidats pour imposer le sujet pendant les campagnes électorales, faire pression sur le débat politique et informer les citovens.

Nous vous attendons ici : lempereurestnu2012@gmail.com ou téléphone: 07 60 44 12 53

*Fmmanuel Maillard, avec l'aimable participation de Alain, Farid, Vince et Zorg, pour la Coordination Citoyenne Antiprohibitionniste



KONGRESOVÉ CENTRUM PRAHA, 5 KVĚTNA, PRAHA 4









Cannabizz

Prague 2012, du 4 au 6 mai.

Prague, le salon international du chanvre Cannabizz offrira le meilleur du possible. Comme en 2010, la bonne ambiance et l'originalité de ce salon seront au rendezvous, mais cette fois-ci, ce sera dans le cadre fascinant et moderne du Centre des Congrès de Prague, d'où la vue surprenante sur la ville vous comblera de plaisir.

Du 4 au 6 mai 2012, les organisateurs du premier salon du chanvre en République Tchèque sont heureux d'accueillir un nombre important, de commerçants, produits, fournisseurs, banques de graines et figures du combat pour la légalisation, tous bien connus du grand public parce qu'ils sont depuis longtemps engagés dans le domaine du cannabis.

C'est au coeur de l'Europe, dans l'une de ses plus belles capitales où de nouvelles lois libérales sont en vigueur, à Prague, qu'il faut aller pour pouvoir dire « j'y étais ». Vous pourrez entrer en contact directement avec les meilleurs spécialistes et connaisseurs de la planète cannabis, vous pourrez être informé des dernières évolutions technologiques de la culture intérieure, sur les produits issus du chanvre sous toutes ses formes et très à propos, sur l'évolution des lois au sein de l'Union européenne.



Cannabizz 2010 - Image: Susanne / Hanf Journa

Pour les amateurs et cultivateurs, la plus importante et sans doute la plus intéressante- partie des installations permettra aux visiteurs de se déplacer dans un dédale des « rues », où ils pourront découvrir stand après stand, tou-te la variété des produits les plus appréciés en bénéficiant des meilleurs conseils des exposants. Des graines à toutes les formes d'appareils pour la culture intérieure, de la para-phernalia aux cosmétiques, des engrais à la bière au chanvre, tous les amoureux de cette formidable plante seront certainement tout excités en visitant ce salon prévu en mai 2012. Il y aura un espace réservé exclusivement pour les contacts commerciaux. Un autre espace sera aménagé pour accueillir les personnes employées sur les stands des exposants, afin qu'elles puissent se relaxer dans une ambiance chaleureuse et repartir de plus belle au milieu de la foule, pendant ces journées exceptionnelles. Une zone, gracieusement offerte par les organisateurs, sera totalement dédiée aux organisations actives sur le front de la légalisation, pour qu'elles puissent mieux faire connaître leurs actions. Elles se charge-ront également d'animer un forum de discussions sur les enjeux et les développements récents à propos du cannabis.

récents à propos du cannabis. Pendant 3 jours, quiconque voudrait en savoir plus sur le chanvre/cannabis, souhaiterait connaître les évolutions futures, et faire des rencontres uniques avec des gens venus du monde entier... ferait bien de visiter le salon Cannabizz Prague 2012, du 4 au 6 mai en République Tchèque. Tenez-vous informé en visitant régulièrement le site www.cannabizz. cz sur lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires pour préparer au mieux votre participation à ce grand

Cannabizz Prague 2012 Hemp Fair Congress Centre Prague du 4-6 Mai www.cannabizz.cz info@cannabizz.cz



Séminaire Cannabizz

Le salon du chanvre Cannatizz Prague 2012 en plus
d'accueillir de nombreux
producteurs, distributeurs et
commerçants du secteur cannabique, offrira une rencontre
unique autour des acteurs engagés dans la lutte contre les
lois anti-cannabis toujours en
vigueur.

Depuis 50 ans, la convention unique sur les stupéfiants des Nations Unies empêche voire veut supprimer le recours à l'une des plus importante et bénéfique plante de la planète. Alors que la volonté de faire disparaître ces variétés a totalement échouée, ils continuent d'en criminaliser les usagers et les défenseurs, les emprisonnant en détruisant leur avenir. Il devient urgent, et cela nous tient-à-coeur, de diffuser les informations les plus récentes, notamment d'ordre scientifique sur ce « fruit défendu ». C'est ce que nous ferons à l'occasion du salon Cannabizz Prague 2012. Tout au long des journées du 4 au 6 mai, le Séminaire du Cannabizz Prague 2012 accueillera des experts de plusieurs pays européens, qui délivreront au public présent leurs analyses afin de renforcer leurs arguments avec des éléments concrets.

Tous ces experts présenteront leurs connaissances sur une scène spécialement aménagée pour l'occasion, filmées
et diffusées en direct sur Internet, ce qui permettra à quiconque dans le monde entier de
partager ces moments importants. L'Agence Sowjet GmbH
qui édite six journaux dans
huit pays différents, à l'attention des consommateurs et des
patients utilisant le cannabis,
animera les différents plateaux
avec ses rédacteurs en chef,
afin de donner les informations précises sur la situation
des pays dans lesquels ils vivent. Les visiteurs du salon et
toutes les personnes connectées sauront tout sur les évolutions récentes.

Les lecteurs du Hanf Journal, Spliff, Konopravda, Medi Jane, Konoptikum, et RBH²³, auront la chance d'être au plus près de ceux qui généralement les tiennent informés. Ils seront en mesure de leur poser directement des questions, d'évoquer tout sujet sans limite ni tabou, d'avoir une réponse instantanée, et de critiquer ou apporter de nouvelles idées dont on est toujours friand. Aux côtés des éditeurs des magazines, nous aurons la chance d'accueillir d'autres experts qui éclaireront certains sujets précis.

Comme par exemple, comment lancer une boulangerie délicieuse et bonne pour la santé? L'importance du drugtesting, les difficultés d'exploitation de toutes les propriétés du chanvre, l'utilisation du chanvre dans le secteur de la construction, dans l'industrie, comme médicament... et bien d'autres sujet qui seront abordés avec intérêt lors du Séminaire du Cannabizz Prague 2012. Dans les prochaines semaines, un programme détaillé sera disponible, présentant les se hématiques et les intervenants qui se seront fait connaître.

Nous espérons ainsi que tout le monde aura la chance de mieux connaître le potentiel fantastique d'une plante de cannabis, pour se changer soimême et permettre à notre environnement de changer parce qu'il y a besoin.

Le Séminaire Cannabizz Prague 2012 souhaite accueillir un maximum de participantsauditeurs, un public critique, pléthore de spectateurs via Internet durant trois jours d'échanges importants et bienvenus à tout point de vue.

Le séminaire du Cannabizz Prague 2012 sera l'endroit pour blinder tes connaissances, alors si tu as encore de la place dans ton cerveau, réserve ton billet pour venir.

agenda



29 février Bruxelles	Audience publique au Parlement européen, co-organisé par l'ENCOD avec des député les alternatives . + d'infos : encod.org		
9-16 mars Vienne	56 ème Session de la CND des Nations Unies. Journée mondiale de protestation « Faisons l paix des Drogues » le samedi 10 mars.		
29 Mars Bruxelles	Journée d'étude La prohibition des drogues à l'ombre des prisons. A l'initiative de la liaison antiprohibitionniste, www. laliaison.org		
19-20 avril Bruxelles	Forum « Drogues » de la Société Civile à l'initiative de la Délégation du Groupe Horizonta Drogues de l'UE en charge d'établir le dialogue avec les organisations de la société civile		
20 avril Amsterdam et partout dans	« 420 » http://tdme.free.fr/?p=4025 http://forum.sensiseedes.com/forum_posts.asp?TID=10057 www.crfeshoopie.uws.pl/4-20-2012-smp.kagut		

4-7 mai Prague 2ème salon européen « Cannabizz »
12 mai Marche Mondiale du Cannabis à Paris et ailleurs en France (Nota Bene : partout dans le monde à partir du 5 jusqu'au 12)

Élections présidentielles

9 - 16 mars

22 avril-6 mai France

Mobilisation à Vienne (Autriche) au moment de la réunion de l'ONU sur les drogues. Appel à toutes les communautés concernées ou affectées par le « diktat » de la prohibition, pour une mobilisation massive, créative et festive sur les rives du Danube.

55ème Session de la CND à Vienne

Comme chaque année, des délégations du monde entier se retrouvent officiellement pour décider de nouvelles mesures en matière de politique des drogues. Généralement, ce sont des prises de positions ditres «équilibrées» mais qui placent toujours en priorité la répression, tout en ignorant les données scientifiques démontrant que les solutions envisagées depuis des décennies obtiennent des résultats à l'opposé des objectifs affichés de la défense de la santé publique.

Comme chaque année, des organisations de la société civile, au premier rang desquelles ENCOD, organiseront des manifestations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments des Nations unies, avec comme point d'orgue la manifestation internationale prévue le samedi 10 mars.

Un siècle après le Traité de La Haye adopté en 1912, qui instaure le système de contrôle des stupéfiants, la prohibition est de plus en plus remise en cause.

En amont de ces rencontres, du 9 au 16 mars 2012, tous les groupes locaux oeuvrant pour une réforme de la politique des drogues sont invités à mettre leur gouvernement sous pression, en cherchant à définir un mandat pour qu'un débat s'ouvre et que la politique actuelle en échec évolue singulièrement sur des bases cientifiques cient flotte.

Pour mettre un terme à la «guerre à la drogue», ENCOD et ses partenaires mobilisés lancent un appel commun pour «faire la paix des drogues».



Plus d'information : www.unodc.org www.drugpeacefestival.com www.encod.org www.cannabissansfrontieres.org

20 avril

c'est à dire le 20 avril, c'est un vendredi et ça pourrait "clôturer" la campagne présidentielle en France avec une sorte de «cann'apéro» partout en mode «warm up», avant la Marche Mondiale du Cannabis. Un appel international «anti Weed Pass» circule pour une manifestation à Amsterdam afin de protester contre la politique raciste des autorités néerlandaises et pour défendre un modèle qui a démontré son efficacité pour maintenir l'étanchéité de la séparation entre les marchés du cannabis et des autres drogues illicites. Le Forum de la Société Civile sur

Le Forum de la Société Civile sur les Drogues aidera la Commission européenne à élaborer une nouvelle stratégie sur la drogue pour l'Europe.

Début Mars, l'Union Européenne communiquera l'évaluation de stratégie adoptée en 2008, sous la présidence française. Le forum de la Société Civile établira donc ses recommandations courant mars, et les présentera lors de la prochaine réunion du groupe «Horizontal» Drogues de l'UE. La nouvelle stratégie de l'UE sera donc adoptée d'ici la fin de l'année, sous la présidence chipriote de l'UE. Les gouvernements européens auront sous les yeux des propositions pour décider d'une stratégie basée sur des preuves scientifiques et sous le regard de la société civile. Gageons qu'un consensus fort se dégagera lors du prochain Forum de la Société civile est prévu le 19-20 avril à Bruxelles pour amplifier et obtenir de véritables innovations.

Plus d'information :

EDPI : eudrugpolicy.org/csfd_jan IDPC : idpc.net/fr/node/2632 ENCOD : www.encod.org

12 mai

11ème édition de la **Marche Mondiale du Cannabis**, le samedi 12 mai 2012, place de la Bastille, à Paris (et ailleurs)



Image: Damien Roudeau © 2

Plus d'information : marche.mondiale.free.fr

18 juin, 18h

A la Villette (et ailleurs), 19ème édition de «l'Appel du 18 joint », qui cette année tombera un lundi, au lendemain de l'élection d'une nouvelle assemblée nationale, pour appeler les députés (et les sénateurs) à abroger la loi de 1970 – et leur rappeler qu'une légalisation est possible, urgente et nécessaire. www.l8joint.org

pays francophones.



magasin, bar, librairie,

de Francis Caballero



Petit manuel de maître Francis Caballero au titre un tantinet incantatoire mais qui fait plus que jamais rêver Legalize it! Il s'agit tout simplement des réflexions d'un juriste sur la manière dont on pourrait procéder à une légalisation du cannabis. Francis Caballero connaît parfaitement la question et s'illustre régulièrement dans les prétoires en défendant des usagers. Son argumentaire s'articule autour de deux axes pourquoi et comment.

Dans ce journal, on connaît bien les non-sens parfois mortels découlant de cette prohibition théoriquement implacable, mais qui en réalité se contente de petites chasses peu conséquentes, sinon pour les dégâts sociaux occasionnés et de conseils vertueux bien obsolètes. Ici, les données sont regroupées sous des rubriques juridiques, économiques, sani-taires et sociales/sécuritaires. Ce qui permet de pointer faci-lement les faillites du système au fil de la lecture...

La seconde partie, comment légaliser, suggère un système simple, la création d'une société «Française du Cannabis» de mission de service public qui contrôlerait un monopole sanitaire et social encadrant l'offre, et excluant toute dérive mercantile. Ce qui reviendrait à «prendre le marché aux trafiquants pour le confier à l'Etat, tout en s'efforçant de protéger l'ordre et la santé publics». Tous les aspects «pratiques» de cette proposition sont minutieusement envisagés : la culture (qui devra être biologique), l'agrément des planteurs, transformation éventuelle du produit, le contrôle des débits, celui de l'information/ communication avec cette fois un véritable volet de prévention réaliste, susceptible d'être entendue, etc, etc, ...

En annexe, Francis Cabal-lero propose obligeamment un modèle de lettre, que le prochain Président de la République pourrait adresser au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour demander la révision de l'Art.33 de la convention unique de 1961 et rendre possible cette expérimentation. C'est d'ailleurs ce que préconise le rapport de la Commission Mondiale pour la Politique des Drogues rendu public en juin 2011. La deuxième annexe concerne le texte complet d'une proposition de loi instaurant un régime de légalisa-tion contrôlée du cannabis.

Parce qu'il ne faut pas s'y tromper, l'avocat du Comité National Contre le Tabagisme ne peut envisager une légalisation qui ne soit solidement encadrée!! Ce texte n'envisage pas bien sûr tous les paramè-

sociales entre autres dans les «banlieues» paupérisées, et des nécessaires «reconverdites d'intégration auxquelles il faudrait bien alors réfléchir enfin. Ce n'est pas tout à fait vrai que tout le monde se précipiterait sur le deal de drogues plus néfastes On ne pourra donc pas faire l'économie d'une réflexion sur le sujet. Car une transition, de la prohibition vers un système de régulation du cannabis, suppose d'affronter ce que l'on ignore avec presque bonne conscience. Mais là, on touche carrément au système d'exclusion généré par notre société. Il n'empêche, ce petit livre a le mérite de poser clairement et de tenter de résoudre la question du bien fondé de la légalisation, d'en plaider la possi-bilité. Il encourage à des tables rondes productives avec des sociologues et des économistes pouvant nourrir des discussions parlementaires, ou à un

tres, dont les conséquences

[RBH]²³ – La Gazette du Chanvre est

heureux de vous annoncer en avant-

première une publication qui excite

déià la curiosité.

«grand débat national». Il nous a donc paru tout à fait digne d'un particulier intérêt en ces temps électoraux.



Legalize it! paraitra le 23 Février aux éditions L'Esprit Frappeur Plus d'informations sur: www.ladylongsolo.com

Arnaud Aubron aux Editions Don Quichotte Sortie prévue le 8 mars

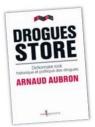
Drogues store

Qui sait que la noix de muscade est un hallucinogène puissant? Que Steve Jobs fut un grand amateur de pétards et d'acide ? Que l'État français a vendu de l'opium dans ses colonies pendant des décennies ? Que certains Indiens se shootent à la morsure de serpent ? Cannabis, alcool, cocaïne, caféine, tranquillisants... les drogues font partie de notre quotidien. Pourtant, notre connaissance en la matière est proche du néant. La drogue reste un tabou et le silence qui

courage clichés et préjugés

De A comme Abstinence à Z comme Zoo, en passant par Boeing d'Air Cocaïne, Guerres de l'opium, Poppers ou, plus surprenant, Urine, Cucaracha, Herbe du pendu, Mitterrand, Deux feuilles, Pécho..., ce dictionnaire rock, historique et politique dresse un tableau de la planète drogues, sous son aspect historique, scientifique, politique et philosophique.

La collection dicoRock offre une plongée dans un uni-



vers singulier. Drôles, déjantés et très documentés, les dico-Rock mêlent petites et grandes sagas, toutes conçues comme un court essai à part entière. Instructifs et distrayants, ces dictionnaires se lisent comme

Drogues store Arnaud Aubron, èditions

Don Quichotte

A signaler

Image: KIKI © 2012

Les publications MILDT

La culture du cannabis *en intérieur* Le guide de l'enquêteur



Un attirant mode d'emploi illustré, «destiné à mobiliser les énergies et les compétences des acteurs œuvrant à la lutte contre la droque et la toxicomanie», sans oublier les trafics. Après un petit rappel de jardinage, le guide recense les moyens de détection, en premier lieu l'odeur, puis le bruit, les déchets, etc, ainsi que d'autres astuces qui permettent de confirmer ces premières impressions, les dépenses en électricité, le rayonnement thermique et les halos lumineux, etc.

Il n'oublie pas de mettre en garde contre toutes les formes de pièges entourant ce type d'installation. Et s'y ajoute

un recensement de tous les rappels juridiques utiles aux enquêteurs.

vingtaine de pages se trouve facilement sur le net ou à la Documentation Française.

Ce petit guide d'une

Les collectivités territoriales face aux conduites addictives : Stupéfiants, alcool, tabac.



La très récente livraison de la MILDT concerne plus parti-culièrement tous les maires de France auxquels le manuel a été envoyé. C'est également un guide pratique. On y parle de prévention, qui est d'abord empêcher qu'un risque ne survienne, de la responsabilité pénale du maire, qui peut par précaution déléguer ses compétences en la matière, mais aussi permettre des vidéos surveillances ciblées pour certains lieux, éviter de laisser planter des Datura dans les jardins publics et recommander aux pharmacies la possibi-lité d'un service d'échange de seringues, sans qu'il soit préciser si c'est en liaison ou non avec la police. L'élu peut aussi contribuer à mettre en place des alcotests en milieu professionnel pour sensibiliser, et faire en sorte que des stands d'information contre les méfaits de l'alcool se tiennent lors de rassemblements sur sa commune. Peu de recommandations concernent le tabac. En annexe, on trouve les lois sur lesquelles un maire peut s'ap-puyer et la liste de tous les organismes officiels, cantonaux et régionaux, qui pourraient collaborer à la salubrité de sa commune, grande ou petite, ainsi qu'un répertoire de sites internet, une bibliographie, un glossaire et des exemples de bonnes pratiques.

Cet ouvrage peut également se consulter sur le net ou s'acheter à la Documentation Française.



